



## Conseil économique et social

Distr. générale  
20 mars 2006  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2006

Genève, 3-28 juillet 2006

Point 3 b) de l'ordre du jour\*

**Activités opérationnelles du système des Nations Unies  
au service de la coopération internationale  
pour le développement : rapports des conseils  
d'administration du Programme des Nations Unies  
pour le développement/Fonds des Nations Unies  
pour la population, du Fonds des Nations Unies  
pour l'enfance et du Programme alimentaire mondial**

### **Rapport annuel du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial pour 2005**

#### **Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre au Conseil économique et social le rapport annuel du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial pour 2005, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration du Programme dans sa décision 2006/EB.1/2 (dont le texte est également joint).

---

\* E/2006/100.



**Décision 2006/EB.1/2 adoptée par le Conseil d'administration  
du Programme alimentaire mondial à sa première session ordinaire  
de 2006 (20-23 février 2006)**

**Rapport annuel pour 2005 au Conseil économique  
et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture**

Le Conseil d'administration a approuvé le Rapport annuel pour 2005 au Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.1/2006/4/Rev.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11 du 24 mai 2004, le Conseil a demandé que le rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, avec ses décisions et recommandations du Conseil pour 2005 et la présente décision.

*20 février 2006*

## **Rapport annuel pour 2005, y compris l'application du programme de réforme du Secrétaire général et l'examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement**

### **Résumé**

Le présent rapport contient une vue d'ensemble de la suite donnée par le PAM aux initiatives et aux résolutions adoptées par le système des Nations Unies. En 2005, le PAM s'est attaché à resserrer ses partenariats avec les organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales et les organisations de la société civile à trois égards importants : i) il a, dans le contexte des efforts d'équipe déployés aux échelons mondial, régional et national, contribué aux travaux des principaux organes interinstitutions de coordination dans le domaine humanitaire et dans le domaine du développement; ii) il a coopéré aux opérations des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales associées, notamment par ses activités de plaidoyer, dans le but de renforcer l'action entreprise conjointement pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et les cinq objectifs stratégiques du Programme; et iii) il s'est fait le défenseur de la cause des pauvres et des populations vulnérables à l'occasion des grandes conférences et réunions internationales.

Parmi les principaux résultats de la participation du PAM aux mécanismes interinstitutions de coordination en 2005, il y a lieu de citer : i) l'approbation par le Comité permanent interorganisations des nouveaux arrangements visant à combler les principales lacunes qui caractérisent actuellement l'intervention humanitaire internationale; ii) l'avancement des efforts de simplification et d'harmonisation de la coopération aux programmes de développement par le biais du Groupe des Nations Unies pour le développement; et iii) l'apport important du Programme au fonctionnement des services communs des Nations Unies, y compris le Centre conjoint de logistique des Nations Unies géré par le PAM et les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies.

La coopération opérationnelle et les efforts de plaidoyer du PAM, conjugués à l'action des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, ont tendu principalement à satisfaire les besoins des réfugiés et des bénéficiaires dans des domaines comme la sécurité alimentaire, les secours d'urgence, la nutrition, le VIH/sida et l'éducation. Il y a lieu de signaler en particulier : i) la signature en juillet 2005 d'un nouveau mémorandum d'accord avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance; ii) l'élargissement de la coopération à la programmation des activités de lutte contre le VIH/sida avec les coparrains du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida; iii) la participation accrue aux processus nationaux d'élaboration de stratégies pour la réduction de la pauvreté, souvent en collaboration avec la Banque mondiale; iv) le resserrement de la coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en ce qui concerne l'évaluation des besoins, la mise en œuvre d'une action conjointe de plaidoyer en faveur des populations de réfugiés et les interventions en cas d'urgence; et v) la consultation qui a été organisée en octobre 2005 avec les principales organisations non gouvernementales internationales associées au

Programme sur le thème « Le partenariat pour l'élimination de la faim chez les enfants ».

Le Sommet mondial de septembre a constitué la principale manifestation inscrite au calendrier des conférences internationales en 2005. Le PAM y a activement participé, en collaboration avec ses partenaires de Rome, pour que la sécurité alimentaire, la réduction de la faim, particulièrement chez les enfants, le développement rural et l'élargissement des activités d'alimentation scolaire reçoivent la place qu'ils méritent dans le document final. Le PAM a également pris une part active aux travaux concernant l'atténuation des risques de catastrophes et la préparation aux situations d'urgence dans le contexte de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes qui a eu lieu à Kobé (Japon) en janvier 2005.

Le présent rapport a été établi conformément à la procédure de simplification des rapports soumis au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F) approuvée par le Conseil à sa session annuelle de 2004. Il est structuré selon la présentation standard des rapports annuels au Conseil économique et social des fonds et programmes des Nations Unies et met l'accent sur la mise en œuvre des dispositions de la résolution adoptée par l'Assemblée générale en 2004 au sujet de l'examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement. Sa structure tient compte également des observations formulées par le Conseil lorsque celui-ci a examiné le Rapport annuel de 2004 ainsi que des consultations qui ont eu lieu avec le Bureau, en septembre 2005. Comme, pour des impératifs de date, le présent rapport doit être soumis au Conseil à sa première session ordinaire de 2006, il n'a pas été possible d'y inclure des informations statistiques complètes sur l'ensemble de l'année civile 2005. Des données statistiques plus détaillées seront incluses dans le Rapport annuel sur les résultats de 2005 qui sera soumis au Conseil à sa session annuelle.

## **Section 1**

### **Structures et mécanismes**

#### **Comité permanent interorganisations**

1. En 2005, le Comité permanent interorganisations s'est attaché à améliorer l'intervention humanitaire, ce qui a débouché sur la convocation en septembre d'une réunion extraordinaire des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies qui se sont entendus sur un système d'action groupée menée sous la direction d'une institution chef de file afin de combler les « lacunes » actuelles de l'intervention humanitaire dans des domaines comme l'approvisionnement en eau et l'assainissement, le logement et la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI). Le PAM a donné une solide impulsion à ce processus de réforme et a accepté d'être l'institution chef de file pour les services logistiques interinstitutions en cas d'urgence ainsi que d'assumer la responsabilité principale de certains aspects des télécommunications en périodes de crise. La coprésidence par le PAM du sous-groupe de travail du Comité permanent interorganisations chargé de la préparation des interventions en cas d'urgence lui a permis de promouvoir des initiatives novatrices au niveau interorganisations, comme l'établissement de rapports trimestriels d'alerte rapide sur les crises humanitaires et la création de la page Web du Service d'alerte rapide aux crises humanitaires, qui constitue le

premier « portail mondial » d'information sur tous les risques de catastrophe naturelle et sur l'évolution de la situation sociopolitique, et qui permet ainsi d'obtenir rapidement en ligne des informations systématiques, crédibles et récentes.

### **Procédure d'appel global**

2. Le PAM a continué de prendre une part active à la mise en œuvre de la procédure d'appel global au niveau interorganisations et à son cadre d'analyse des besoins. En 2005, le PAM a été l'institution pour laquelle ont été demandées le plus de ressources dans le cadre de cette procédure, avec 40 % des besoins globaux; en octobre 2005, les contributions versées au PAM représentaient près de 45 % du total. Le PAM a collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour diriger l'analyse des besoins dans le secteur de la sécurité alimentaire au Burundi, dans les Territoires palestiniens occupés et en Ouganda. Les groupes de travail ont établi des analyses claires des besoins et des priorités qui serviront de base aux évaluations de la sécurité alimentaire entreprises dans le contexte du Plan d'action humanitaire commun. Les rapports du PAM concernant les évaluations de la sécurité alimentaire et ses activités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) ont également servi de base à l'établissement du cadre d'analyse des besoins et à l'analyse de la sécurité alimentaire aux fins de l'élaboration du Plan d'action humanitaire commun en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo. Le PAM et la FAO collaboreront avec les groupes de travail chargés du secteur de la sécurité alimentaire pour passer en revue les enseignements tirés des analyses des besoins menées en 2005 dans le contexte de l'examen d'ensemble par le Comité permanent interorganisations des difficultés rencontrées en 2005 et des améliorations recommandées pour 2006.

### **Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD)**

3. La participation du PAM au Comité exécutif du GNUD est au cœur des efforts de réforme des activités de développement du système des Nations Unies, en particulier dans les domaines esquissés par le Secrétaire général dans son document intitulé « Dans une liberté plus grande » ainsi que dans la résolution de l'Assemblée générale relative à l'examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement. Les équipes du GNUD chargées des programmes et de la gestion ont avancé dans leurs efforts d'amélioration de la cohérence des programmes au niveau des pays. Un accent moins marqué a été mis sur les directives au profit d'un effort d'harmonisation des procédures au niveau des pays de manière à promouvoir l'obtention de résultats, à appuyer la réalisation des plans nationaux de développement et à réduire les coûts de transaction pour les partenaires. Entre autres questions examinées par le GNUD, il y a également lieu de citer le rôle des coordonnateurs résidents, la suite donnée au Sommet mondial, l'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) à la lumière des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les modalités usuelles des transferts de ressources en espèces.

4. Le PAM a également aidé à organiser à Rome deux ateliers en rapport avec les activités du GNUD : i) la table ronde sur la simplification du processus commun de programmation par pays, à l'occasion de laquelle le PAM, en sa qualité de Vice-Président du Groupe du GNUD chargé des programmes, a organisé un atelier qui a

débouché sur la formulation de recommandations tendant à simplifier à des égards majeurs le processus commun de programmation par pays; et ii) une réunion de formation du personnel du système des Nations Unies à la technologie *DevInfo*, accueillie par le Programme.

### **Le Comité exécutif pour les affaires humanitaires (ECHA)**

5. En 2005, le Coordonnateur des secours d'urgence a eu de plus en plus fréquemment recours à l'ECHA pour centrer l'attention du système des Nations Unies sur les questions de politique générale et sur les situations prévalant dans différents pays. Le PAM a beaucoup contribué aux efforts entrepris par ECHA pour élucider les aspects opérationnels liés aux missions intégrées, travail qui a débouché sur la décision du Comité des politiques générales du Secrétaire général d'actualiser la note d'instruction du Secrétaire général aux représentants spéciaux en ce qui concerne l'interface entre les éléments militaires, politiques et humanitaires des missions intégrées. Le PAM a également pris l'initiative de lancer des discussions qui ont aidé à améliorer la coordination de la position adoptée par les organismes des Nations Unies à propos d'opérations importantes comme celles menées en République populaire démocratique de Corée et au Zimbabwe.

## **Section 2**

### **Financement et ressources**

6. Les efforts de collecte de fonds déployés par le PAM ont pour but de mobiliser un financement accru et stable de la part des principaux donateurs, d'élargir sa base de donateurs, d'attirer de nouveaux donateurs, y compris les entreprises privées et les particuliers, et d'encourager les donateurs occasionnels à devenir des donateurs habituels. La stratégie élaborée par le PAM à cette fin a pour objectif d'améliorer l'impact des contributions grâce à une flexibilité et à une prévisibilité accrues, ce qui suppose une augmentation de la proportion représentée par les contributions multilatérales, un accroissement des contributions en espèces, de judicieux arrangements de jumelage et moins de restrictions. À cette fin, les États membres du PAM ont récemment approuvé deux documents de stratégie<sup>1</sup>, qui devront constituer la base de l'approche suivie par le PAM en ce qui concerne le financement de ses activités de relèvement et de développement. Au cours de l'exercice biennal à venir, le Programme devra s'efforcer d'obtenir 30 % des contributions sous forme multilatérale, sans restrictions, de préférence en espèces.

7. Le montant effectif des contributions pour 2005 reçues fin septembre 2005 représentait 2,1 milliards de dollars des États-Unis et, selon les prévisions établies à la mi-octobre, ce chiffre devrait atteindre 2,8 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année.

---

<sup>1</sup> « De nouveaux partenariats pour répondre à de nouveaux besoins – Élargissement de la base de donateurs du PAM » (WFP/EB.3/2004/4-C) et « Le financement, clef de l'efficacité » (WFP/EB.2/2005/5-B).

## Secteur privé

8. Outre qu'il a réussi à accroître le montant des contributions privées de 87 % par rapport à 2004 au cours des 10 premiers mois de l'année en cours, le PAM a introduit des transformations structurelles et élaboré des politiques et procédures pour veiller à ce que ses relations avec les donateurs privés répondent aux normes des Nations Unies. Le PAM a resserré sa collaboration avec le secteur privé en Asie, en Amérique latine, aux Émirats arabes unis et aux États-Unis.

9. De nouveaux donateurs privés sont apparus au début de l'année, lorsqu'un soutien impressionnant a été apporté aux opérations d'urgence mises sur pied par le PAM pour secourir les populations affectées par le tsunami en Asie. Collectivement, le secteur privé a versé pour plus de 57 millions de dollars de contributions, soit plus de 20 % des 256 millions de dollars de l'appel lancé pour mobiliser des secours en faveur des populations ayant survécu à la catastrophe.

10. La première entreprise associée au PAM, la société mondiale de messagerie et de logistique TNT, a de nouveau confirmé son extraordinaire générosité en mettant ses moyens et son réseau de transport à la disposition du PAM pour lui permettre de faire parvenir des vivres, du matériel et du personnel de secours jusqu'aux pays sinistrés, fournissant ainsi un appui en nature sans précédent, qui a représenté une valeur de près de trois millions de dollars. La Croix-Rouge américaine a immédiatement fait don d'une remarquable contribution de 50 millions de dollars pour la distribution de secours alimentaires d'urgence. D'autres donateurs comme le Boston Consulting Group, Spencer Stuart, Nokia, Danone, Kraft, l'International Rugby Board et Unilever ont également versé des contributions en espèces et en nature.

11. Grâce, pour une large part, à l'expérience positive qu'ils avaient eue avec le PAM lors de son intervention après le tsunami, beaucoup de nouveaux donateurs ont décidé de participer au financement d'opérations d'urgence au Mali, au Niger et au Pakistan. De nouvelles relations à long terme ont été établies avec Citigroup, Banca di Roma, Danone, DSM, Ernst & Young, Management Center Europe, PepsiCo, Unilever et Veolia, entre autres.

## Section 3

### Mise en œuvre des mesures de réforme de l'Organisation des Nations Unies

12. 2005 a été une année de grande activité sur la voie de la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Le PAM a pris part aux efforts entrepris à cette fin dans différents domaines : indépendamment du processus de réforme des interventions humanitaires entrepris sous l'égide du Comité permanent interorganisations dont il a été question plus haut, le PAM a appuyé différentes initiatives interorganisations découlant de l'examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement, notamment pour ce qui est de l'harmonisation des programmes, de l'amélioration du système de coordonnateurs résidents et des locaux et des services communs des Nations Unies.

## Harmonisation des programmes

13. En 2005, le PAM s'est efforcé de contribuer davantage au processus d'élaboration des DSRP et des approches sectorielles en participant aux initiatives interorganisations et en élaborant des directives à l'intention de ses bureaux de pays. Bien que la lutte contre la faim n'ait pas reçu une priorité élevée dans les DSRP, les bureaux de pays du PAM se sont attachés à faire en sorte que la primauté soit effectivement accordée à l'élimination de la faim, spécialement lors de l'élaboration de nouveaux DSRP ou de nouvelles approches sectorielles. En Sierra Leone, le PAM a aidé à faire de la sécurité alimentaire une des premières priorités du DSRP, ce qui a démontré l'utilité de sa participation au processus. Tous les nouveaux programmes de pays approuvés par le Conseil en 2004 et 2005 ont aligné les programmes du PAM sur les priorités nationales telles qu'elles sont reflétées dans les DSRP et dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

14. De nombreux donateurs ont fourni un appui au Gouvernement du Mozambique au moyen d'un soutien budgétaire direct et en mettant en commun leurs ressources dans divers secteurs. L'Équipe de pays des Nations Unies s'est engagée, sur les instances du PAM, à aligner le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2007-2009 sur le deuxième DSRP, afin d'harmoniser le cycle de planification du système des Nations Unies et celui du gouvernement.

15. En Afghanistan, le PAM a joué un rôle de premier plan au sein de l'Équipe de pays des Nations Unies dans le lancement de la programmation conjointe. Le PAM a assumé la responsabilité de cette initiative en obtenant l'accord de plusieurs institutions des Nations Unies ainsi que de la présidence de l'Afghanistan concernant la mise en œuvre d'un programme conjoint appelé Initiative verte pour l'Afghanistan, après quoi, d'autres institutions des Nations Unies ont été encouragées à faire de même. Cela a débouché sur l'élaboration de trois autres programmes conjoints dans les domaines de l'alphabétisation, des programmes scolaires de santé et de la réduction de la mortalité maternelle.

16. Le PAM a joué un rôle critique, dans le cadre de l'Équipe de directeurs régionaux pour l'Afrique australe, dans les efforts tendant à aligner la programmation des Nations Unies sur les processus nationaux pour faire face à l'impact du VIH/sida sur la sécurité alimentaire et la gouvernance. Ce sont le PAM et la FAO qui dirigent les efforts de programmation conjointe dans le secteur de la sécurité alimentaire.

## Système de bilans communs de pays et de Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement

17. Le système du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a été revu afin de simplifier les processus d'analyse et de planification, de mettre un accent plus marqué sur l'impact des activités sur le développement et d'orienter les contributions des institutions membres du GNUD de manière à appuyer les plans nationaux de développement dans le contexte d'une structure centralisée unique axée sur les résultats. La matrice des résultats du Plan-cadre résume l'approche suivie par le système des Nations Unies pour orienter ses activités vers la réalisation des OMD.

18. Le PAM continue de participer au groupe de travail chargé de l'appui et de l'assurance-qualité, qui a pour mission de faire en sorte que les enseignements tirés soient exploités et soient communiqués aux équipes de pays des Nations Unies lorsqu'elles entreprennent l'élaboration des bilans communs de pays et des plans-cadres. Il ressort d'un examen des instruments d'exécution, le premier en son genre depuis le lancement du processus de simplification et d'harmonisation, que le processus de programmation conjointe par pays pourrait être simplifié encore davantage, notamment dans le contexte du plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays et des programmes de travail annuels, et qu'il convient en outre d'identifier les possibilités de mise en œuvre de programmes conjoints.

### **Le système des coordonnateurs résidents**

19. Le PAM a appuyé les activités visant à perfectionner le processus d'évaluation et de sélection des coordonnateurs résidents en s'attachant à améliorer l'équilibre entre les sexes dans la nomination des coordonnateurs. En 2005, le PAM a proposé cinq candidats, dont deux femmes, pour des postes de coordonnateur résident. Deux fonctionnaires du PAM ont été désignés coordonnateurs résidents en 2005, ce qui porte à quatre le nombre total de fonctionnaires du PAM qui occupent de tels postes. Le PAM a également participé aux travaux du groupe constitué par le GNUM pour étudier les questions liées au système de coordonnateurs résidents, qui s'est attaché à élaborer un cadre d'obligation redditionnelle pour les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies en améliorant les systèmes d'évaluation et de notation de ce type de personnel en les reliant à la matrice des résultats du Plan-cadre.

### **Services et locaux communs des Nations Unies**

#### **Services communs**

20. En 2005, six nouvelles équipes régionales interorganisations ont organisé des ateliers de formation aux services communs et ont mis sur pied d'autres interventions techniques pour promouvoir l'établissement d'arrangements opérationnels conjoints dans 28 pays. Le PAM prend à sa charge une partie du coût de deux postes de conseillers régionaux pour les services communs en Afrique; des fonctionnaires sélectionnés du PAM ont reçu une formation spécialisée et fournissent au Programme des avis techniques lorsqu'il y a lieu.

21. L'objectif du système de gestion des services communs est de réaliser chaque année 10 % d'économies sur les budgets administratifs dans les pays où existe une solide présence du système des Nations Unies. En 2005, il a été mis au point un système sur Internet pour faciliter la gestion des services communs dans les pays, en améliorer la transparence et renforcer l'obligation redditionnelle afin de mesurer les résultats quantitatifs et qualitatifs des initiatives prises dans ce domaine à l'intention des équipes de pays des Nations Unies et du GNUM. Ce système, qui a été mis en place avec succès sur une base pilote en Équateur, au Nigéria, aux Philippines et au Zimbabwe, doit prochainement être élargi à 22 autres pays.

**Locaux communs**

22. Comme indiqué ci-dessus, le PAM utilise les locaux communs dans 22 des 30 pays où il opère et où il existe des Maisons des Nations Unies. L'installation des bureaux de pays dans les locaux communs et leur départ sont financés au moyen des contributions du PAM au programme de réforme de l'Organisation des Nations Unies, qui ont atteint au total 800 000 dollars pour l'exercice biennal écoulé. Ce financement a été fourni pour la conception ou le réaménagement de locaux communs en Algérie, en Arménie, en Mauritanie et en Zambie, pour une étude technique des locaux au Bhoutan et pour la participation du Programme au groupe de gestion du GNUD. Le PAM continue d'encourager ses bureaux de pays à s'installer dans les locaux communs lorsque cela est justifié pour des raisons financières et lorsque les considérations de logistique et de sécurité s'y prêtent. Le Programme peut ainsi réaliser des économies sur les dépenses d'infrastructure et les services administratifs et opérer dans un environnement propice à une collaboration plus étroite entre les divers organismes des Nations Unies. Les inconvénients de cette formule sont qu'elles n'offrent qu'une flexibilité limitée pour ce qui est de la superficie des bureaux dont le PAM a besoin et du contrôle qu'il peut exercer sur les locaux. Or, le PAM, plus que toute autre institution membre du Comité exécutif, est chargé d'opérations dont l'envergure peut varier très rapidement, ce qui a un impact direct sur la superficie des locaux dont il a besoin.

23. Cependant, comme le fait de regrouper un grand nombre de fonctionnaires du système des Nations Unies dans le même bâtiment peut soulever des risques sur le plan de la sécurité, le PAM procède toujours à une évaluation approfondie des risques avant de décider de s'installer dans une Maison des Nations Unies et, si la conclusion de cette évaluation est négative, le Programme évite de s'installer dans des locaux communs en dépit de toute autre considération.

**Bureaux conjoints**

24. Les efforts déployés pour mettre en place des services et des locaux communs ont débouché sur le concept de bureau conjoint, dont le premier doit être inauguré à titre expérimental au Cap-Vert en janvier 2006. Le PAM appuie ces efforts pour améliorer l'efficacité des opérations du système des Nations Unies, mais il doit se ménager la possibilité de se développer ou de se contracter très rapidement selon l'évolution des situations d'urgence. Reste également à voir si les investissements considérables de temps et de ressources que suppose l'harmonisation des exigences administratives des différentes institutions liées à l'ouverture du bureau conjoint du Cap-Vert permettront d'améliorer suffisamment l'efficacité et l'efficacité pour être rentables à long terme.

**Centre logistique commun des Nations Unies (UNJLC)  
et autres dispositifs d'appui logistique communs**

25. L'UNJLC est un service interorganisations créé en 2002 qui a pour mission de coordonner et d'optimiser les moyens logistiques des organisations humanitaires lors d'opérations d'urgence de grande envergure. La gestion administrative et financière du Centre est assurée par le PAM. Le Conseil a approuvé en novembre 2005 une analyse de synthèse des principales opérations sur le terrain et des activités des services de base.

26. L'une des principales difficultés rencontrées a été la diminution de l'appui apporté par les donateurs au service central de Rome, qui met en route et appuie les opérations sur le terrain. Le financement mis à sa disposition étant insuffisant pour lui permettre de mener à bien ses activités, l'UNJLC ne peut que difficilement améliorer l'efficacité des opérations grâce à un déploiement rapide du personnel.

27. En 2005, l'UNJLC a fourni un appui pour le déploiement des équipes d'évaluation et de coordination envoyées par le système des Nations Unies en Indonésie et à Sri Lanka après le tsunami. Ces équipes ont achevé leurs travaux à Sri Lanka en avril et en Indonésie en septembre. L'UNJLC a également fourni une assistance au Coordonnateur des secours humanitaires en République démocratique du Congo et a continué de coordonner les livraisons et la gestion de la filière d'articles non alimentaires dans la région soudanaise du Darfour. L'UNJLC a également déployé du personnel après le tremblement de terre qui a secoué le Pakistan et a fourni des services de coordination logistique et des services de gestion de l'information à la communauté humanitaire.

28. Le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour la reconstruction en Indonésie a demandé au PAM, au titre de services d'appui communs, d'assurer le transport maritime de 600 000 tonnes de matériaux pour la reconstruction et la fabrication d'abris dans la province d'Aceh. Le PAM a donc engagé des travaux de réhabilitation d'urgence dans les ports détruits par le tsunami et se retrouve aujourd'hui à la tête de la plus importante opération humanitaire maritime jamais mise en place, pour le compte d'organismes des Nations Unies, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, d'organisations non gouvernementales (ONG) et du Gouvernement.

### **Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies**

29. En 2005, les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies ont fourni une assistance pour faire face à des situations d'urgence de grande envergure en Indonésie, au Niger et au Pakistan, et ils ont continué d'appuyer les opérations en cours en Afghanistan, en Angola, au Burundi, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan, en Tanzanie et au Tchad.

30. Au 30 septembre 2005, les 77 avions et hélicoptères lourds gérés par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies avaient transporté 247 000 passagers et 210 000 tonnes de fret pour appuyer les opérations de secours menées par des organismes des Nations Unies et plus de 200 ONG. En octobre, ces services ont fourni un appui immédiat après le tremblement de terre au Pakistan en mettant sur pied une opération massive faisant intervenir 15 aéronefs civils et 7 aéronefs militaires gros porteurs opérant à partir de cinq bases.

31. Plusieurs missions d'audit, dont un examen d'ensemble de l'Organisation de l'aviation civile internationale, ont été réalisées en 2005 pour aider les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies à améliorer la qualité et la sécurité de leurs opérations.

## Section 4

### Collaboration avec les partenaires

32. Les partenariats établis avec les gouvernements, d'autres organismes des Nations Unies ainsi que des ONG internationales et nationales revêtent une importance capitale pour les activités du PAM. En 2004, le PAM a collaboré avec huit institutions des Nations Unies, la Banque mondiale, le Comité international de la Croix-Rouge, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'Organisation internationale des migrations et 1 942 ONG – 223 ONG internationales et 1 719 ONG nationales – dans 75 pays. Des informations statistiques sur les activités menées en partenariat en 2005 seront publiées dans le Rapport annuel d'exécution qui doit être soumis au Conseil à sa session annuelle de 2006. En 2005, le PAM s'est attaché tout particulièrement à renforcer ses partenariats avec ceux de ses associés avec lesquels il peut collaborer le plus efficacement pour réaliser les OMD et ses objectifs stratégiques.

### Les institutions basées à Rome – la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA)

33. Le PAM a continué de collaborer avec la FAO et le FIDA, spécialement lorsque l'approche parallèle consistant à combiner une aide alimentaire directe et d'autres activités de développement pouvait être appliquée.

- Les projets de stages pratiques pour jeunes agriculteurs ont commencé au Mozambique en 2004 avec 24 écoles et il est prévu de les étendre à 50 nouvelles localités. Il s'agit d'une approche novatrice qui tend à assurer durablement les moyens de subsistance futurs et la sécurité alimentaire à long terme des orphelins et des enfants affectés par le VIH/sida. À la lumière des résultats obtenus au Mozambique, ces projets ont été étendus à d'autres pays de la région : en Namibie, la FAO, qui y avait entrepris un projet pilote, a élargi cette activité à six localités, qui accueillent 30 enfants chacune, avec un appui financier du PAM et de la Finlande. La FAO, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) – dernier associé à cette activité – ont reçu un financement pour le lancement de projets semblables au Swaziland, où ils doivent être réalisés dans six localités différentes. En Zambie, le PAM aide à satisfaire les besoins nutritionnels essentiels des orphelins, en partenariat avec un centre local de puériculture.
- Le PAM et la FAO ont collaboré pour lutter contre l'infestation de criquets pèlerins qui a affecté différentes régions d'Afrique. Le PAM a aidé la FAO en transportant des pesticides au Burkina Faso, en Érythrée et au Niger à bord de ses avions basés à Brindisi, grâce à un financement fourni par le Gouvernement italien. Le PAM a également détaché un spécialiste de la logistique auprès du siège de la FAO.
- Le PAM a collaboré avec la FAO pour fournir un appui aux pays ayant mis en œuvre le programme d'horticulture ménagère pour l'alimentation scolaire lancé en septembre 2005 et réalisé sous la direction du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ce programme, qui est l'une des activités phares du NEPAD, a pour but d'accroître les disponibilités alimentaires et de réduire la faim. Le Nigéria est l'un des 10 pays d'Afrique où

cette initiative doit être entreprise sur une base pilote, et le PAM doit fournir un appui dans les domaines de l'exécution, du suivi et de l'évaluation. Des négociations avec le Ghana sont en cours.

- Au Kenya, le PAM et la FAO collaborent à la mise au point pour le compte du Gouvernement de mécanismes de nature à faciliter la gestion des catastrophes et la prise de décisions en matière de sécurité alimentaire. Les partenaires dans ce pays sont notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, le Réseau du système d'alerte rapide en cas de famine et l'UNICEF.
- Les missions conjointes FAO/PAM d'évaluation des cultures et des disponibilités alimentaires continuent de jouer un rôle majeur dans les interventions humanitaires tendant à renforcer la sécurité alimentaire. En 2004 et au début de 2005, des missions conjointes ont alerté la communauté des donateurs face à la crise alimentaire imminente au Niger et ont aidé à estimer l'impact du tsunami à Aceh, en Indonésie; en 2005, 11 évaluations ont été réalisées en Afrique australe, en Éthiopie, au Niger, au Soudan et en Indonésie. Des efforts incessants sont déployés pour améliorer les méthodes d'évaluation et leur transparence, notamment en encourageant des donateurs et des observateurs à participer aux missions d'évaluation.
- En Inde, où le PAM héberge le FIDA dans ses bureaux de New Delhi, le FIDA cofinance un programme vivres-contre-travail (VCT) du PAM, d'une durée de huit ans, axé sur les ménages marginaux, les femmes, les paysans sans terre, les agriculteurs des hautes terres et les groupes tribaux. En Tanzanie, la collaboration du PAM avec le FIDA porte principalement sur la construction et la remise en état de 160 kilomètres de canaux d'irrigation. En République démocratique populaire lao, le PAM et le FIDA ont continué de fournir une assistance aux ménages menacés par l'insécurité alimentaire dans le cadre du programme d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural, le PAM fournissant du riz pour promouvoir la création d'avoins par le biais d'activités VCT.
- Les institutions basées à Rome, qui sont au nombre des membres fondateurs de l'Alliance internationale contre la faim (AICF), ont publié ensemble en octobre une lettre invitant tous leurs agents sur le terrain à appuyer l'AICF et les alliances nationales dans leurs pays respectifs. Fin septembre 2005, il y avait en activité 19 alliances nationales et 15 autres étaient en cours d'organisation.

### **Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)**

34. Le PAM participe à la lutte contre la pandémie de VIH/sida en collaborant avec les coparrains du programme ONUSIDA et les organismes qui lui sont associés. Entre autres activités menées par le PAM au niveau interorganisations en sa qualité de coparrain du programme ONUSIDA, il y a lieu de citer les suivantes :

- Évaluation rapide, analyse et planification des interventions en faveur des orphelins et des enfants vulnérables, en partenariat avec le programme ONUSIDA, l'UNICEF et l'Agence États-Unis pour le développement

international. Le PAM a pris une part active à ces évaluations, qui ont été réalisées dans 17 pays d'Afrique subsaharienne pour établir des cartes de la vulnérabilité, évaluer les besoins et les ressources disponibles ainsi que les moyens organisationnels et élaborer des politiques et des programmes. La première phase, qui a consisté à rassembler des informations de référence sur neuf pays d'Afrique australe, s'est achevée à la mi-2004 et a été suivie, en 2005, d'évaluations mettant l'accent sur le calcul du coût des interventions ainsi que sur le suivi des plans nationaux des autres pays auxquels ces évaluations doivent être étendues.

- Soins et traitement. En partenariat avec les gouvernements, les ONG et d'autres organismes des Nations Unies, le PAM s'est attaché à faciliter l'accès à l'alimentation et aux services d'appui nutritionnel pour améliorer la sécurité alimentaire des personnes qui vivent avec le VIH/sida et de leurs familles, et il a également fourni un appui aux programmes visant à prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Au Kenya, le PAM fournit une aide alimentaire à 63 000 personnes par an. Le PAM appuie également des programmes de thérapie antirétrovirale au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Inde, au Lesotho, au Malawi, au Mali, au Mozambique, au Niger, en République centrafricaine, au Swaziland et en Zambie.
- Des activités d'éducation visant à prévenir l'infection par le VIH ont été réalisées dans 26 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Amérique centrale et ont touché 2,3 millions de personnes. Des activités d'éducation et de sensibilisation sont intégrées aux programmes d'alimentation scolaire, aux activités VCT, aux activités vivres pour la formation et aux programmes de santé maternelle et infantile du PAM. Au Swaziland, le PAM dispense une formation à 360 femmes pour les aider à jouer le rôle de conseillères communautaires pour la santé et la sécurité personnelle, en coordination avec le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA); ce programme met l'accent sur la prévention du VIH/sida et la sensibilisation au risque d'exploitation et de violence sexuelles et encourage une prise de conscience accrue du danger représenté par le VIH/sida dans un pays qui a le taux de prévalence le plus élevé du monde.
- Au Malawi, le PAM a lancé un projet novateur en collaboration avec son partenaire, TNT, le Ministère de la santé et le Ministère des transports pour organiser deux centres de promotion de la santé dans l'entrepôt du PAM. Ces centres fournissent des informations et dispensent une éducation et des conseils sur la prévention de l'infection par le VIH et par les maladies sexuellement transmissibles, fournissent des services de diagnostic et des services de traitement gratuits et distribuent des préservatifs. Ce projet est plus particulièrement axé sur les conducteurs de camions, le personnel des entrepôts et les prostituées.

### **Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)**

35. À la suite du Forum mondial sur l'éducation qui a eu lieu à Dakar en avril 2000, le PAM participe au mouvement en faveur de l'éducation pour tous mené sous la direction de l'UNESCO. En juillet 2005, le PAM a assisté à la sixième réunion, à

Paris, où les programmes vivres pour l'éducation ont été reconnus comme étant une stratégie importante pour l'éducation des groupes désavantagés, et surtout des populations rurales. Le PAM est également membre de l'Équipe spéciale interorganisations sur le VIH/sida et l'éducation dirigée par l'UNESCO, qui s'emploie à mobiliser un appui pour les activités d'éducation et de prévention ainsi qu'à encourager les échanges d'informations. En Égypte, une initiative pilote a récemment été lancée en coopération avec l'UNESCO pour appuyer la réinsertion des enfants des rues.

### **Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)**

36. En 2005, le PAM et le HCR ont continué de collaborer pour faire face aux besoins de 3 millions de réfugiés dans 29 pays. Il sont convenus d'un programme de travail commun qui met l'accent sur les opérations, la mobilisation de fonds, le plaidoyer et l'organisation de programmes communs de formation. Dans leur mémorandum d'accord, les deux institutions ont décidé que le PAM assumerait sur une base pilote, à ses propres frais, la responsabilité des distributions de vivres au Kenya, en Ouganda, au Pakistan, en Sierra Leone et en Zambie. Des évaluations conjointes des activités pilotes ont été menées à bien en 2005, et leurs conclusions doivent être présentées au Conseil en 2006.

37. Étant donné le rôle majeur que jouent le PAM et le HCR au niveau des pays, des réunions communes ont été organisées à l'intention des donateurs et de la presse pour sensibiliser les représentants des donateurs au sort tragique des réfugiés. Tel a été le cas notamment, par exemple, en Tanzanie et en Zambie.

38. En 2005, il a été entrepris neuf missions d'évaluation conjointe au Bénin, au Burundi, au Cameroun, au Ghana, en Ouganda, en République démocratique du Congo, en Tanzanie, au Tchad et au Yémen. Les deux institutions ont continué de former le personnel des organismes homologues aux évaluations conjointes et des ateliers ont été organisés à Dar-es-Salaam en avril, à Dakar en juillet et à Nairobi en novembre.

39. Le PAM et le HCR ont collaboré avec l'UNICEF pour identifier des stratégies visant à intégrer les programmes d'alimentation et de nutrition aux opérations de lutte contre le VIH/sida. Ces efforts ont débouché sur l'élaboration d'un manuel, publié début 2005, intitulé *WFP-UNHCR Integration of HIV/AIDS Activities with Food and Nutrition Support in Refugee Settings: Specific Programme Strategies*, qui propose 20 méthodes d'intégration des activités jugées utiles. Ces méthodes ont commencé à être appliquées en Ouganda et en Zambie en octobre 2005 et une évaluation doit en être faite en janvier 2006.

### **UNICEF**

40. Le Plan stratégique du PAM accorde la priorité à son partenariat avec l'UNICEF dans la mesure où les deux institutions sont des associés naturels s'agissant de s'attaquer de manière coordonnée et efficace aux problèmes liés à la faim chez les enfants. Il a été signé le 1<sup>er</sup> juillet 2005 un mémorandum d'accord actualisé qui, indépendamment de la collaboration prévue dans les domaines des

interventions en cas d'urgence et des opérations de redressement ainsi que des activités de développement et des efforts entrepris pour faciliter la transition après une crise, met l'accent sur trois thèmes principaux : i) accroître les taux de scolarisation et diminuer les taux d'abandon scolaire des filles au niveau primaire; ii) réduire la malnutrition; et iii) atténuer la vulnérabilité à l'infection et le risque et la charge que représente le VIH/sida, particulièrement pour les orphelins et pour les enfants vulnérables dans le contexte des interventions d'urgence, des activités de développement et des programmes de relèvement après les crises. Les deux institutions ont également décidé de mettre l'accent sur leur coopération dans la lutte contre l'exploitation et les violences sexuelles et de resserrer leur collaboration en ce qui concerne la préparation des interventions en cas d'urgence, l'ACV, les évaluations de la sécurité alimentaire en période de crise, la logistique et les télécommunications. Les traits les plus saillants de la collaboration entre le PAM et l'UNICEF sont les suivants :

- **Enveloppes de services essentiels dans les écoles primaires.** L'UNICEF fournit un appui pour l'aménagement de systèmes d'approvisionnement en eau et de latrines dans 30 pays et pour des programmes de formation à l'hygiène dans 23 pays. Des programmes de déparasitage des enfants ont été réalisés dans des écoles de 31 pays, principalement en collaboration avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des potagers scolaires sont appuyés en collaboration avec la FAO dans 11 pays, notamment au Cambodge, au Pakistan et en République démocratique du Congo.
- L'initiative régionale lancée par le PAM avec divers partenaires pour promouvoir l'éducation de base en Afrique de l'Ouest, l'Alliance pour le Sahel, repose sur le concept d'apprentissages essentiels et tend à promouvoir une mobilisation massive des ressources dans le secteur de l'éducation, notamment en vue de la mise en œuvre d'un programme d'alimentation scolaire. L'on constate une forte adhésion au programme dans la région, ce qui a facilité les exercices conjoints de suivi, mais il demeure difficile pour les deux institutions d'harmoniser les critères de ciblage, d'élaborer des programmes conjoints et de définir les zones d'intervention communes.
- **Des programmes de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant** sont réalisés conjointement avec l'UNICEF en Éthiopie, en Guinée-Bissau, au Lesotho, au Malawi, au Mali, au Mozambique, en Ouganda, en République centrafricaine, au Rwanda, au Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe. Au Mali, en partenariat avec le gouvernement, l'UNICEF et d'autres organisations, le PAM fournit un appui nutritionnel aux femmes enceintes séropositives qui participent aux programmes de prévention.
- En Éthiopie, le PAM collabore avec l'UNICEF à la mise en œuvre d'un programme commun de promotion de la **survie des enfants** qui est axé sur les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition. Pour appuyer les activités menées par la Commission pour la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets et par le Ministère fédéral de la santé, le PAM fournit une alimentation supplémentaire, dispense une éducation en matière de nutrition et s'attache à renforcer les capacités des femmes de gérer la composante alimentaire.

- **Évaluations d'urgence.** En collaboration avec l'UNICEF, la FAO, le *Centre for Disease Control and Prevention* et le Gouvernement soudanais, le PAM a entrepris la plus vaste évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui ait été menée depuis le début de la crise dans la région soudanaise du Darfour. L'évaluation a fait apparaître que la situation nutritionnelle s'était très considérablement améliorée mais a simultanément mis en relief la précarité de la sécurité alimentaire dans le Darfour.

## OMS

41. En 2005, le PAM a poursuivi son étroite collaboration avec l'OMS, en particulier dans les domaines de la nutrition, de la lutte contre le VIH/sida, du déparasitage et de la programmation conjointe des interventions en cas d'urgence. À la suite du tsunami, le PAM a collaboré avec l'OMS dans le contexte du programme normalisé de suivi et d'évaluation des secours après la crise.

42. Le PAM continue d'aider l'OMS à étendre les traitements antirétroviraux dans le contexte de l'initiative 3x5 et collabore avec l'OMS et l'UNICEF à l'élaboration de directives concernant l'aide alimentaire fournie à l'appui des programmes de soins et de traitement des personnes séropositives. En avril, le PAM a participé à une consultation technique de l'OMS sur la nutrition et le VIH/sida en Afrique du Sud, qui a été une occasion de passer en revue les connaissances scientifiques disponibles concernant ces deux aspects ainsi que d'en examiner les incidences sur le plan des programmes et des politiques.

43. En 2005, l'OMS a continué de fournir une assistance technique pour les programmes de déparasitage appuyés par le PAM dans le contexte de ses activités d'alimentation scolaire. Dans le cadre d'un programme ciblé de déparasitage de 6,1 millions d'enfants en Afghanistan, le PAM a aidé à organiser la formation de 9 000 instituteurs pour leur apprendre à distribuer des comprimés et à dispenser aux enfants une éducation de base en matière de santé et d'hygiène. En Haïti, la première phase de la campagne de déparasitage, en mai 2005, a atteint 500 000 enfants. Il faudra poursuivre systématiquement les activités de déparasitage dans le contexte de tous les programmes d'alimentation scolaire appuyés par le PAM, ce qui exigera un soutien continu des donateurs ainsi qu'une coopération avec les gouvernements pour que ces programmes soient intégrés aux campagnes nationales de déparasitage.

## Banque mondiale

44. Il ressort d'une évaluation par le PAM de ses relations avec la Banque mondiale au niveau des pays que 11 bureaux de pays ont conclu des accords formels avec la Banque mondiale et que des accords sont en préparation pour 13 autres. La collaboration entre les deux institutions porte principalement sur l'élaboration des DSRP, des activités vivres pour l'éducation, l'aide alimentaire aux personnes affectées par le VIH/sida et à leurs familles et la reconstruction après les catastrophes, par exemple en Indonésie. Il y a lieu de signaler également une initiative récente qui a permis à la Banque mondiale d'accorder rapidement un financement pour appuyer des programmes d'alimentation scolaire, notamment en

Mauritanie. Le PAM s'attache à resserrer sa coopération avec la Banque mondiale pour s'attaquer à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, par exemple au Niger.

45. Le PAM a continué de détacher un haut fonctionnaire en qualité de représentant auprès des institutions de Bretton Woods à Washington, tandis que la Banque mondiale, pour sa part, a détaché trois de ses hauts fonctionnaires auprès du PAM.

## ONG

46. En 2004, 90 % des bureaux de pays ont collaboré avec des ONG. Le PAM s'est attaché à resserrer sa collaboration avec les ONG associées au stade de la conception des projets ainsi qu'à exploiter les possibilités de créer de nouveaux partenariats lorsque son action peut compléter celle des ONG.

47. En 2005, le PAM a procédé à une évaluation des arrangements de participation aux coûts appliqués en 2004 au Mozambique et au Soudan. Les relations entre le PAM et les ONG sont de plus en plus transparentes et les paiements accusent moins de retards, mais le Programme et les ONG associées coopérantes sont convenus d'améliorer les instructions et d'apporter des amendements mineurs à l'accord-type de coopération sur le terrain ainsi que de revoir les options en matière de formation.

48. Le PAM a publié un manuel intitulé *Coopérer avec le PAM* pour permettre aux ONG associées de mieux comprendre quelles sont les attentes et les responsabilités du Programme.

49. L'initiative « Walk the World » a pour la première fois encouragé la participation des ONG. Les contributions mobilisées à la suite de la marche organisée à Rome ont été utilisées pour appuyer le programme d'alimentation scolaire réalisé par le PAM en Somalie en collaboration avec deux ONG italiennes, le *Comitato di Coordinamento delle Organizzazioni per il Servizio Volontario et Acqua per la Vita*.

50. La consultation annuelle entre le PAM et les ONG associées, qui a eu lieu en octobre 2005, a rassemblé 25 organisations participantes. Cette réunion a marqué le dixième anniversaire de cette manifestation et s'est tenue sur le thème « Le partenariat pour l'élimination de la faim chez les enfants ».

## Section 5 Suite donnée aux conférences internationales

### Sommet mondial de 2005

51. Le document final du Sommet mondial qui a eu lieu du 14 au 16 septembre 2005 à New York contient un cadre d'ensemble qui a pour but d'aider les organismes du système des Nations Unies à donner suite de façon intégrée aux grandes conférences internationales. Ce document final, dans lequel tous les gouvernements se sont engagés en termes dépourvus d'ambiguïté à réaliser les OMD d'ici à 2015, prévoit des interventions supplémentaires dans trois domaines importants pour le PAM : i) l'élargissement des programmes d'alimentation scolaire, au moyen d'aliments d'origine familiale lorsque cela est possible; ii) l'éradication

de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition, particulièrement en faveur des enfants; et iii) le renforcement des moyens d'intervention humanitaire du système des Nations Unies. Le passage du document final dans lequel est soulignée l'importance de la sécurité alimentaire et du développement agricole et rural a été rédigé en coopération avec les institutions basées à Rome dans le contexte des débats du Conseil économique et social et du processus de préparation du Sommet. Le Plan stratégique du PAM pour 2006-2009 est orienté vers la contribution que le PAM peut apporter à la réalisation des OMD, et le Programme continuera par conséquent à s'employer activement à mettre en œuvre le document final du Sommet dans les trois domaines susmentionnés par le biais de ses propres programmes ainsi que de l'action menée collectivement avec les organismes des Nations Unies, les ONG et les gouvernements qui soutiennent son action.

### **Réunion de haut niveau de Paris sur l'efficacité de l'aide**

52. En coopération avec les organismes membres du GNUD, le PAM continue à participer au suivi de la réunion de haut niveau de Paris, en rassemblant des données de référence et en définissant des objectifs pour 11 des principaux indicateurs convenus. Des indications sur ce point ont été données à tous les directeurs de pays du PAM, qui ont été encouragés à appuyer la mise en œuvre de la Déclaration de Paris au niveau des pays.

### **Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes**

53. La Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes qui a eu lieu à Kobé (Japon) en janvier 2005 a débouché sur l'adoption de la Déclaration et du Cadre d'action de Hyogo. Les engagements pris à cette occasion conduiront le PAM à poursuivre ses efforts et à élaborer des initiatives nouvelles pour préparer les interventions en cas d'urgence et atténuer les risques liés aux catastrophes. Depuis la Conférence, le PAM participe plus étroitement aux efforts de coordination visant à renforcer la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, qui devra faciliter la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

54. Le PAM a entrepris de renforcer ses capacités en matière de préparation des interventions en cas d'urgence, d'alerte rapide multirisques et de gestion des risques. Un sérieux effort de renforcement des capacités a été entrepris à divers niveaux de l'Organisation, et en particulier à celui des bureaux régionaux et des bureaux de pays.

55. Le PAM fournit une assistance accrue aux gouvernements nationaux et aux institutions régionales pour les aider à renforcer leurs capacités en matière de préparation des interventions en cas d'urgence et de gestion des risques. Le PAM aide à renforcer les systèmes nationaux d'intervention et de gestion des catastrophes dans les régions exposées à des risques saisonniers pouvant affecter la sécurité alimentaire, par exemple au Bangladesh, en Éthiopie, en Amérique latine, au Mozambique, en Afrique australe et au Soudan. Le PAM aide également la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le NEPAD et l'Union africaine (UA) à mettre en place des stratégies et des capacités de préparation des interventions en cas d'urgence et de gestion des risques et à renforcer celles qui existent déjà.

## Section 6

### Autres questions découlant de l'examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement

#### Problématique hommes-femmes

56. Le PAM ne néglige aucun effort pour intégrer la problématique hommes-femmes à toutes ses opérations sur le terrain. Ainsi, il a institutionnalisé et rationalisé sa politique en la matière dans un document intitulé « Politique concernant la problématique hommes femmes (2003-2007) : Engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire ». La problématique hommes-femmes a également été intégrée aux principaux aspects opérationnels des programmes et des directives du PAM :

- Le PAM utilise des données ventilées par sexe pour mieux cerner les différences entre les sexes dans ses analyses ACV et pour améliorer la préparation des interventions en cas d'urgence. Des directives sur cette question, intitulées *Integrating a Gender Perspective into Vulnerability Analysis*, ont été publiées en mars 2005.
- La récente évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région soudanaise du Darfour a soigneusement tenu compte de la problématique hommes-femmes et des questions spécifiques ont été posées pour identifier les différences caractérisant les besoins et les attentes des hommes et des femmes au niveau des ménages et des communautés. Le rapport sur la mission au Darfour comportera un chapitre consacré aux questions démographiques et à la problématique hommes-femmes. Cet aspect a également été intégré aux questionnaires d'évaluation de la sécurité alimentaire au Niger et au Pakistan.
- En termes d'obligation redditionnelle, la problématique hommes-femmes est un des aspects qui sont examinés de très près lors des évaluations des programmes de terrain du PAM, et la problématique hommes-femmes est intégrée au système de suivi axé sur les résultats mis en place par le PAM.

57. Le bureau du PAM au Ghana collabore avec *Opportunities Industrialization Centres International* pour dispenser une formation à la production et au traitement de denrées alimentaires aux membres des associations féminines qui travaillent avec les centres communautaires de santé et de nutrition appuyés par le PAM. Cette formation a pour but d'aider les femmes enceintes et les mères allaitantes à gagner un revenu afin de compléter les rations distribuées par le PAM et, à terme, de pouvoir s'en passer.

#### Défis

58. Le PAM s'en remet à ses partenaires pour l'exécution et le suivi des activités et il se heurte fréquemment à des difficultés causées par l'absence de moyens de rassembler des données ventilées par sexe ou de publier des informations concernant la situation spécifique des hommes ou des femmes. Il faudra redoubler d'efforts pour renforcer le contrôle exercé par les femmes sur les ressources, y compris les distributions de vivres dans les situations d'urgence, sans les exposer à des risques.

## **Équilibre entre hommes et femmes parmi le personnel du PAM**

59. Pendant le premier semestre de 2005, 28 des 73 personnes recrutées par le PAM ont été des femmes, soit 38 %, contre 43 % pendant la période correspondante de 2004. Au 30 septembre 2005, les fonctionnaires de sexe féminin représentaient 39,9 % des administrateurs recrutés sur le plan international, contre 39,6 % le 30 septembre 2004. Il importera de recruter un plus grand nombre de femmes cadres pour que le personnel féminin du PAM représente 50 % des effectifs, conformément aux objectifs fixés en la matière par l'Organisation des Nations Unies, et pour que 50 % des fonctionnaires nouvellement recrutés soient des femmes. Des statistiques à jour concernant l'année 2005 seront présentées dans le Rapport annuel d'exécution qui sera soumis au Conseil à sa session annuelle de 2006.

## **Renforcement des capacités**

60. L'objectif stratégique 5 du PAM consiste à renforcer les capacités nationales et régionales d'établir et de gérer des programmes d'aide alimentaire et de lutte contre la faim. Le PAM a étoffé son cadre de politique générale et s'efforce d'intégrer dans ses opérations des activités tendant à renforcer les capacités. En outre, il continue de participer au Groupe de travail du GNUD chargé de promouvoir l'application d'une approche harmonisée en matière de renforcement des capacités au niveau des pays.

61. En 2005, le PAM a commencé à entreprendre des projets visant à rendre les pays et les régions mieux à même de lutter contre la faim. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a lancé plusieurs projets tendant à affiner les analyses de la malnutrition aiguë, à perfectionner les mécanismes d'intervention en cas de catastrophe naturelle et à promouvoir les échanges de connaissances au plan régional. Le Bureau régional pour l'Afrique australe a entrepris un projet qui a pour but de perfectionner les analyses de vulnérabilité et la surveillance nutritionnelle dans cette région. Le PAM a continué d'appuyer le développement des capacités nationales au moyen de ses programmes d'aide alimentaire, l'intention étant en particulier de renforcer les capacités opérationnelles et d'élargir l'application d'approches communautaires de la lutte contre la faim.

## **Transition des secours vers le développement**

62. Du fait de la nature de son portefeuille d'activités, la transition des secours vers le développement revêt pour le PAM un intérêt majeur, et 90 % des pays dans lesquels le PAM réalisait des opérations d'urgence ou des interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) en 2004 étaient des pays venant à peine de sortir d'un conflit ou d'être sinistrés par une catastrophe naturelle ou affectés par des chocs économiques. Le PAM poursuit les discussions concernant cette transition lors des sessions du Conseil ainsi que dans le contexte du GNUD, de l'ECHA, du Comité permanent interorganisations et du Conseil économique et social et des réunions conjointes des Conseils d'administration.

63. Le PAM a participé au Groupe de travail GNUD/ECHA sur la transition et a tiré profit du résultat de ses activités, par exemple le manuel d'évaluation des besoins en situations postconflituelles, le cadre d'analyse des conflits et les

matrices des résultats des activités de promotion de la transition. Le PAM s'efforce de faire en sorte que les décisions adoptées au sein de ses instances et les nouvelles initiatives entreprises reflètent sa longue expérience des activités sur le terrain dans les pays affectés par des conflits ou se trouvant dans des situations post-confliktuelles.

64. Le PAM a joué un rôle plus important dans ce domaine lors de la réunion conjointe de 2005 des Conseils d'administration, à l'occasion de laquelle il a présenté un rapport sur la transition des secours vers le développement, ce qu'il doit également faire en 2006. Le Programme a animé une table ronde à ce sujet, spécialement dans le contexte des efforts de relèvement après les catastrophes naturelles, lors de la session de 2005 du Conseil économique et social. Le PAM a également joué ce rôle auprès de la Commission de l'UA, de la CEDEAO et du NEPAD. En 2004, le PAM a ouvert des bureaux de liaison auprès de l'UA et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique afin de resserrer sa coordination avec l'UA, notamment dans les domaines de l'élaboration de stratégies et d'interventions visant à faciliter la transition dans les situations post-confliktuelles.

65. Parmi les approches et programmes novateurs mis en œuvre en 2005 dans un contexte de transition, il y a lieu de citer la distribution de secours en espèces plutôt que sous forme de produits alimentaires qui a été entreprise à titre expérimental à Sri Lanka pour les plus vulnérables des ménages affectés par le tsunami. Un projet pilote d'assurance contre la sécheresse en Éthiopie a été présenté au Conseil en novembre 2005 afin de contribuer à mettre en place un système de gestion préventive des risques de nature à protéger les moyens de subsistance des populations vulnérables contre le mauvais temps ou des conditions météorologiques catastrophiques.

## **Évaluation**

66. En 2005, le Bureau de l'évaluation (OEDE) a travaillé à trois importantes évaluations thématiques fondées sur des études de la situation de divers pays : i) ciblage des opérations de secours; ii) distribution directe d'aliments par le PAM dans le contexte de cinq opérations PAM/HCR de secours aux réfugiés; et iii) interventions du PAM dans le domaine de la nutrition. OEDE a achevé son évaluation du service de gestion de l'UNJLC et a établi un rapport faisant la synthèse des évaluations des opérations de l'UNJLC en Afghanistan, en Iraq et au Libéria. En outre, 10 évaluations d'IPSR, d'opérations d'urgence et de programmes de pays (activités de développement) ont été achevées ou sont en cours, dont une évaluation en temps réel de l'intervention mise sur pied pour faire face au tsunami, qui a été présentée au Conseil en novembre 2005.

67. OEDE est membre du Groupe des Nations Unies sur l'évaluation et, en collaboration avec les services de l'évaluation de la FAO et du FIDA, il a accueilli à Rome du 27 au 29 avril 2005 la réunion annuelle du Groupe. Pour la première fois, ce dernier a fait une large place à l'évaluation de l'assistance humanitaire ainsi qu'aux évaluations en temps réel; ces dernières étaient fondées sur les activités entreprises par le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, le HCR, l'UNICEF et le PAM. Un jalon important a été l'adoption, le 29 avril 2005, des Normes et règles d'évaluation pour le système des Nations Unies. L'OEDE est

membre du Conseil du Groupe des Nations Unies sur l'évaluation et coprésident de l'équipe chargée du label qualité.

## **Section 7**

### **Activités des Conseils d'administration**

68. Les membres des Conseils d'administration du PAM, du PNUD, de l'UNFPA et de l'UNICEF ont effectué une visite conjointe en Azerbaïdjan en mai 2005; cette visite a été coordonnée par le Secrétariat du Conseil d'administration du PAM et avait pour but de permettre aux membres des Conseils de mieux se familiariser avec les modalités et l'étendue de la contribution des différentes institutions à la réalisation des OMD ainsi qu'avec la façon dont leurs activités sont conçues de manière à appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour réaliser les objectifs en question. La mission a reconnu que l'Équipe de pays des Nations Unies avait réussi, en Azerbaïdjan, à établir un lien étroit entre les OMD et le Programme national pour la réduction de la pauvreté et le développement économique.

69. Le Président du Conseil d'administration du PAM a participé, avec le Directeur exécutif adjoint chargé des politiques et des affaires extérieures et le Secrétaire du Conseil d'administration à la réunion conjointe des Conseils du PAM, du PNUD, de l'UNFPA et de l'UNICEF, qui a eu lieu à New York en janvier 2005, à l'occasion de laquelle le PAM a coordonné l'examen de la question concernant la transition des secours vers le développement. Il a été souligné que le GNUD avait un rôle important à jouer dans la planification et l'exécution des activités visant à faciliter la transition dans les pays sortant d'un conflit ou d'une catastrophe. La réunion a également souligné la nécessité pour les institutions financières internationales de coopérer avec les institutions membres du GNUD dans ce domaine.

70. En mars 1999, le PAM a entrepris un projet d'amélioration de sa gouvernance tendant notamment à améliorer l'efficacité de l'action du Conseil en lui donnant une orientation plus stratégique. Ce projet a été mené à bien avec l'aide du groupe directeur sur la gouvernance entre 2000 et 2005. Un rapport final a été soumis au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2005. Les questions soulevées dans ce rapport tenaient notamment à la dualité des organes de tutelle du PAM, sujet qui faisait intervenir les rôles du Conseil, de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social, du Conseil de la FAO et de la Conférence de la FAO, ainsi qu'à la dualité des régimes consultatifs et des rapports concernant les budgets, les comptes et les autres questions à propos desquelles le PAM devait faire rapport à l'Organisation des Nations Unies et à la FAO, qui entraînaient un surcroît de coûts et des retards. Le groupe a recommandé que toutes ces questions soient abordées le moment venu.

## Liste des sigles utilisés dans le présent document

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
AICF	Alliance internationale contre la faim
CEDEAO	Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ECHA	Comité exécutif pour les affaires humanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique
OEDE	Bureau de l’évaluation
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PDE	Division des relations extérieures
PDI	Personne déplacée à l’intérieur de son propre pays
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TNT	<i>Thomas Nationwide Transport</i>
UA	Union africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l’enfance
UNJLC	Centre conjoint de logistique des Nations Unies
VCT	Vivres-contre-travail